

**PROCES-VERBAL  
DE CONSEIL D'ECOLE**

ECOLE DE PUY-LONCHARD - CONSEIL DU PREMIER TRIMESTRE 2018-2019, LE 6 NOVEMBRE 2018.  
**ECOLE**

NOM	École Élémentaire Publique de PUY-LONCHARD	DATE DE LA RÉUNION
COMMUNE	86170 Cissé	6 NOVEMBRE 2018

**Participants**

Représentants des parents d'élèves	Éducation nationale	Collectivités	Autres participants
BARISEAU Murielle CHEBRET Marine <i>Exc.</i> DESTHIANGE Séverine HERRY Dany JAMELOT Cynthia JOVANOVIC Eric JOYEUX Lydie <i>Exc.</i> LAMONGIE Bruno LEDOUX Nathalie MARSAULT Christophe MERCIER Nathalie ROY David TEXIER Vincent VIVIEN Bettina	<b>Président</b> - Patrice FOUQUET (Dir)  <b>Enseignants</b> - Muriel AVANZINI - Mélodie BEAUBIT - Patricia DELLA-CORTE - Véronique GAZEAU - Isabelle MAURY - Françoise MORISSON - Séverine MOUTON.  <b>IEN</b> - Annie JUSSAUME <i>Exc</i>	<b>Maire</b> - Annette SAVIN <i>Exc.</i>  <b>Élus</b> - Maïté NORMANDIN - Marika TANNEAU	<b>DDEN</b> Jean-Paul SAINT-LÉGER  <b>Invités</b> Équipe périscolaire - Nadia BLANDINEAU (Dir) - Marine DUBOIS

**Ordre du jour**

<b>1. Fonctionnement du conseil d'école</b> Résultats des élections Rôle et compétence du Conseil. <b>2. Règlement intérieur et charte de la laïcité</b> Modification concernant le téléphone portable. <b>3. Actions pédagogiques</b> Projets pour 2018-2019	<b>4. Utilisation des moyens de l'école</b> Organisation pédagogique Coopérative scolaire Investissements municipaux. <b>5. Hygiène et sécurité</b> <b>6. Mise en œuvre et suivi du PEDT</b> <b>7. Place des parents à l'école</b>
---	--

**1. Fonctionnement du conseil d'école**

**A. Résultats des élections**

*Cf. Procès-verbal des élections en Annexe 1*

**B. Rôle et compétence du Conseil.**

*Cf. Notice en Annexe 2*

**2. Règlement intérieur et charte de la laïcité**

**A. Approbation du règlement intérieur de l'école.**

*Cf. Règlement intérieur sur le site de l'école : <http://ecoles.ac-poitiers.fr/cisse-lonchard/spip.php?article314>*

Modification proposée, dans la partie Hygiène et sécurité :

**L'usage du téléphone portable ou de tout appareil mobile de télécommunication par les élèves est interdit à l'école sauf dans le cadre d'un usage pédagogique encadré par l'enseignant conformément au règlement type départemental et à l'article L. 511 - 5 du code de l'éducation.**

Le règlement intérieur de l'école modifié est adopté avec 12 pour et 4 absents.

→ La plaque pour l'arbre de la laïcité doit toujours être posée. M St Léger suggère d'y noter l'année à laquelle la capsule temporelle doit être déterrée.

**3. Actions pédagogiques**

**A. Classe de neige**

Organisée par les classes de Mme Morisson (CM1-CM2) et de M Fouquet (CM1-CM2), du 6 au 11 janvier.

Objectifs : Apprendre à vivre ensemble et à coopérer dans la construction d'un projet. Découvrir un milieu naturel : le milieu montagnard, pratiquer le ski alpin.

**B. Classe art et nature**

Organisée par les classes de Mme Gazeau (CE1-CE2) et de Mme Maury (CP-CE1), en mars à St Cyr.

Objectifs : Apprendre à vivre ensemble et à coopérer dans la construction d'un projet. Développer la conscience artistique au travers d'un travail avec une plasticienne mêlant art et nature.

Dans ce cadre une sortie à Curzay S/Vonne aura lieu le 13 novembre pour visiter le musée du vitrail.

**C. Projet « THEA »**

Projet fédérateur de l'OCCE sur le théâtre. Scène collective montée en classe entière avec l'intervention d'un metteur en scène professionnel.

Objectifs : Travailler le langage oral. Acquérir une culture artistique et littéraire.

#### D. Projet « Arts plastiques »

Organisé par la classe de madame Avanzini (CP). Travail sur « art et patrimoine » avec une intervenante arts plastiques, Marie Tijou.

#### E. Projet cinéma

Organisé par la classe de madame Beaubit (CE2-CM1) sur l'année.

Objectifs : Travail d'éducation à l'image et d'éducation du regard via le cinéma.

Activités : projections, atelier sur les débuts du cinéma avec un intervenant, organisation d'un ciné-club et réalisation d'un film.

#### F. Projet « Lire Ensemble ».

Organisé par les élèves pris en APC, par rotation, à chaque période. Les matinées « Lire ensemble » sont décloisonnées et ont pour objectif de donner le goût de la lecture, de découvrir des albums de littérature adaptés, de faire des mise en réseaux.

#### G. Sorties

→ Exposition « Grandir » et visite de la cathédrale pour la classe de Mme Avanzini le 12 octobre.

→ Rencontre avec les correspondants de Buxerolles le Planty pour la classe de Mme Gazeau le 12 octobre.

→ Fête de la science le 9 octobre pour les classes de M Fouquet, de Mme Morisson, de Mme Della-Corte et de Mme Maury à l'espace Mendès France à Poitiers.

→ Visite du monument aux morts pour les classes de Mme Avanzini et de Mme Beaubit.

→ Commémorations du 11 novembre : Participation des élèves à la cérémonie avec entre autre la lecture d'un album « 14-18, une minute de silence à nos arrières grands-pères courageux. » de Dedieu. Un travail est mené dans les classes autour de la première guerre mondiale.

→ Visite d'une reconstitution de tranchée à Valdivienne : le 12 novembre pour les classes de Mme Morisson et de M Fouquet avec la visite d'une exposition sur les poilus à Civaux ; le 16 novembre pour les classes de Mme Beaubit et de Mme Della-Corte.

### 4. Utilisation des moyens de l'école

#### A. Organisation pédagogique

	Muriel CP	Isabelle CP/CE1	Patricia CE1/CE2	Véronique CE1/CE2	Mérodie CE2/CM1	Françoise CM1/CM2	Patrice CM1/CM2	
CP	24	17						41
CE1		8	14	14				36
CE2			13	13	12			38
CM1					16	6	6	28
CM2						20	22	42
TOTAL	24	25	27	27	28	26	28	185

- Séverine Mouton assure cette année le complément de service de Muriel Avanzini (lundis), la décharge de direction (vendredis et certains mercredis) ainsi que le complément de service de Mérodie Beaubit (jeudis).
- L'école accueille également :
  - une assistante anglophone, Elisabeth Gardner, originaire des USA, tous les lundis.
  - une AVS, Emmanuelle Bouilly pour 3 élèves de l'école.
- Le Réseau d'Aide Spécialisée aux Élèves en Difficulté (RASED) est composé de Valérie LAFONTAINE (psychologue scolaire) et Nolwen BUGEAUD (maîtresse E). Seule Mme La Fontaine se déplacera sur l'école, la maîtresse E ne fournissant, pour notre école, qu'une aide indirecte.
- L'infirmière et le médecin scolaire de secteur sont respectivement Marielle BRÉMAUD et Corinne ARNAUD.
- Les Activités Pédagogiques Complémentaires (APC) sont dévolues à la préparation des matinées « Lire ensemble ».

#### B. Coopérative scolaire

Présentation du bilan comptable 2017-2018 Cf. Annexe 3.

Budget 2018-2019 :

- Adhésion à la coopérative scolaire 18 € par enfant.

- Subvention de l'UPEC de 23€ par enfant pour les sorties et classes découvertes +150€ pour une intervenante d'arts plastiques en CP.

- Subvention municipale, 20€ par enfant de l'école consacrée aux classes découvertes.

#### C. Investissements municipaux

**Travaux réalisés et en cours :** les numéros des classes au grillage au point de rassemblement pour faciliter le contrôle des classes lors des exercices d'évacuation incendie ; pose d'une prise réseau au niveau du bureau en salle des maîtres ; équipement du meuble de classe mobile avec des prises électriques ; pose du panneau d'affichage sur l'entrée du haut ; la construction du nouveau bâtiment (fin des travaux prévue pour janvier 2019) ; pose de porte-manteaux dans la salle des maîtres ; achat de tables et chaises pour suivre l'augmentation des effectifs ; fenêtre fixe de la classe 1 à changer en ouvrable pour permettre l'évacuation dans le cadre du PPMS (pose en décembre).

**Demande d'investissements pour le budget 2019 :**

- Une caméra

- Des stores pour les classes 2, 3 et 4.

- Une étude pour une solution apportant de l'ombre dans la cour. En effet les périodes de fortes chaleurs sont de plus en plus fréquentes sur l'année et les enfants souffrent du manque de zones ombragées dans la cour.
- La plantation d'une seconde haie plus loin dans le pré pour pouvoir dans quelques années agrandir la cour avec une zone herbeuse.
- Une sorte de kiosque ou de cabane ouverte pour servir de coin lecture ou jeux de société dans la cour.
- Le projecteur du TBI de la classe 1 est à changer.

## 5. Hygiène et Sécurité

### A. Transport scolaire

Depuis la rentrée de septembre les bus de ramassage scolaire du matin sont systématiquement en retard ce qui stresse les enfants et leur fait perdre du temps de classe. Certains parents se plaignent que les bus peuvent rouler dangereusement dans le hameau. Il y a 10 minutes de retard dès le premier arrêt.

Le problème a été signalé par l'école à l'inspection et par la municipalité, l'UPEC et les parents à la région en charge des transports scolaires. Les services de la région ont annoncé avoir pris des mesures avant les vacances d'Octobre mais depuis la rentrée les retards continuent.

Le conseil déplore cette situation et demande à ce que la sécurité des enfants et les horaires de l'école soient respectés. La situation sera de nouveau remontée et il sera réfléchi à des actions. M St Léger contactera l'ANATEEP (Association Nationale pour les Transports Éducatifs de l'Enseignement Public).

### B. Sécurité incendie.

Exercice le 24/09/2018 à 13h50. Les élèves étaient évacués, rangés et comptés avec leurs enseignants et leurs cahiers d'appel en 2 minutes. L'alarme s'est déclenchée puis s'est arrêtée en quelques secondes. Le problème a été signalé et résolu. Les numéros de classe ajoutés au grillage au point de regroupement ont été efficaces.

### B. PPMS (Plan Particulier de Mise en Sûreté)

Exercice Risques Majeurs le 24/09/2018 à 14h10. Sirène audible et efficace, portes extérieures fermées et classes en contact. Stocks d'eau à renouveler.

Exercice Intrusion le 03/10/2018 à 11h45. Sirène audible sauf dans la classe 4 où elle ne s'entend pas du tout. Confinement et cache dans toutes les classes.

Mme Beaubit renouvelle sa demande que soit étudiée par la municipalité la possibilité de transformer l'une de ses fenêtres fixes donnant sur l'extérieur en ouvrant pour faciliter l'évacuation de la classe en cas d'urgence.

## 6. Mise en œuvre et suivi du PEDT

- Présentation de l'équipe périscolaire :

- |  |  |
|--|--|
| - Nadia Blandineau, directrice périscolaire                | - Nathalie Lorin-Antier, animation et service                                  |
| - Marine Dubois, animation                                 | - Isabelle Marais, animation et service  |
| - Valérie Auger, animation et service                      | - Pascal Amichaud, service   |
| - Armelle Daudin, animation et service                     | - David Blarasin, cuisinier  |
| - Fabienne Mabileau, animation, accompagnatrice transports | - Les bénévoles de la bibliothèque municipale, Eliane Fredon et Josette Sapin. |
| - Anne Marie Pied, animation, accompagnatrice transports   |  |
- Intervenants extérieurs : Période 1 : Ping pong et volley ; à venir : Multisports, rugby au printemps, Hip hop, musique et théâtre selon livraison de la nouvelle salle.
  - Le PEDT se terminait ce été et a été renouvelé pour 3 ans. Une réunion le 27 novembre à 18h30 est prévue pour son suivi et son éventuelle mise à jour.
  - Certains parents récupèrent leurs enfants à la garderie tout en téléphonant sans se présenter ni écouter les informations transmises par les animateurs périscolaires. Il est rappelé que les principes élémentaires de politesse s'appliquent à l'école comme ailleurs.
  - Pour tout ce qui concerne la garderie merci d'appeler au : 06 32 43 81 23

## 7. Place des parents à l'école

### A. Calendrier

- Commémorations du 11 novembre
- Vente de jus de pomme de l'UPEC sur commande et le mercredi 14 novembre aux sorties des 2 écoles
- Le vide coffre à jouets : 26 novembre
- MARCHÉ DE NOËL : Mardi 18 décembre à 18h00 à l'école.
- Le cabaret pour les classes de CM1-CM2 : le jeudi 14 février sur réservation.
- « Récré des familles » le 9 février, atelier jeux de société pour faire venir de nouveaux parents et consolider les liens.

### B. Communication.

Afin de limiter le dérangement des enseignants pendant la classe et notamment du directeur :

→ En cas d'absence : Prévenir par MAIL.

→ En cas de changement concernant la sortie de l'enfant : Si vous venez chercher votre enfant à 16h alors qu'il était prévu en garderie, merci de ne pas appeler pour ne pas perturber inutilement la classe du directeur. Vous pourrez récupérer votre enfant en vous signalant aux enseignants à la grille.

Fait à CISSÉ  
Le président du Conseil d'École :  
Patrice Fouquet



Le 14/10/2016

**ECOLE PUBLIQUE ELEMENTAIRE  
de PUY-LONCHARD**  
2, Grand Rue Lonchard  
86170 CISSE  
Tél. : 05 49 54 46 87